Le profil des internautes

Culture numérique – Lille 3

Votre âge, votre adresse, vos achats récents, vos goûts musicaux, vos films préférés, vos amis, etc, toutes ces données peuvent intéresser de nombreuses sociétés et organisations soit pour vous surveiller soit pour vous vendre quelque chose. Rassemblées, elles contribuent à définir votre « profil ».

Profils et cookies

Grâce aux cookies contenant des numéros d'identification, des sites ou des jeux, sur PC, en ligne ou sur smartphone peuvent contribuer à créer et compléter nos profils. Souvent c'est même à notre insu, en mémorisant nos parcours sur le site, les pages visitées, etc.. Cette collecte peut même être assurée par le biais de sites partenaires grâce à la technique des cookies tiers.

Les réseaux sociaux - pistage systématique

Les réseaux sociaux sont parmi les plus grands adeptes de la création de profils. Bien évidemment de nombreuses informations personnelles s'y trouvent, directement données par l'utilisateur, vous-même. Mais la collecte s'étend même au delà des pages du réseau social lui-même.

Les petits boutons « j'aime », « G+ » et autre « tweeter » qui proposent de nous faciliter le partage sont en fait des mouchards très puissants. Présents sur une multitude de sites, ce sont des ressources tierces, provenant des serveurs des réseaux sociaux eux-mêmes.

En effet, les boutons cachent souvent des petits programmes appelés scripts qui informent systématiquement Facebook ou Google de votre passage sur les sites où le bouton est présent, même si vous ne cliquez pas dessus, ...

Dès que vous affichez sur votre navigateur une page n'ayant pourtant rien à voir avec Facebook ou Google mais contenant l'un de ces boutons de réseau social, le

script associé envoie toutes les informations disponibles au serveur (l'ip, le type de navigateur, ... et surtout le site consulté).

En plus, même si vous n'êtes pas à ce moment là connecté à Facebook, ou même si vous n'êtes pas membre de ce réseau, toutes ces informations sont associées à votre profil. Ainsi même si vous ne « likez » pas de pages, Facebook et Google savent beaucoup de choses sur votre navigation et vos habitudes. Votre profil prend alors de la valeur sur le marché publicitaire.

Nos profils mis aux enchères

Enfin, pour conclure, nous allons expliquer comment nous sommes mis aux enchères en permanence. La plupart des sites commerciaux qui affichent de la publicité travaillent avec des régies publicitaires. Ces régies publicitaires travaillent elles-mêmes avec une multitude d'annonceurs.

À chaque fois qu'un espace de publicité est disponible dans une page, la régie soumet à ses différents clients (les annonceurs donc) le profil de l'internaute. En fonction des caractéristiques du profil, les annonceurs sont prêts à payer plus ou moins cher cet espace. La régie organise donc une vente aux enchères de notre profil. Le plus généreux remporte le droit d'afficher sa publicité sur notre écran.

Tout cela se déroule de manière automatique grâce à des algorithmes sophistiqués en quelques fractions de seconde.

Ainsi la page qui héberge la publicité est payée par un annonceur qui a choisi le meilleur prix pour son annonce et la régie prend son pourcentage au passage. Le web est envahi par ce système complexe mais très efficace. C'est ce qui explique que n'avons pas tous les mêmes publicités qui s'affichent pour une même page.

La minute citoyenne

Le web est une formidable source d'informations, un lieu d'échanges, qui regroupe un ensemble d'outils très performants et utiles. C'est aussi un facteur de développement économique. Mais nous l'avons illustré, c'est également un moyen de surveillance pour les états, les entreprises. C'est un facteur de dissémination de notre vie privée et de collecte d'information à notre sujet, parfois,... souvent, à notre insu.

Vous avez maintenant les clés pour comprendre ces questions. Vous pouvez en toute connaissance de cause, et c'est bien le droit de chacun, laisser faire les mouchards, les régies publicitaires et tous les collecteurs d'informations privées.

En revanche, si vous considérez que vos données vous appartiennent et que vous n'avez pas envie d'être pisté ni ciblé, alors vous pouvez utiliser les connaissances vues dans ce cours pour paramétrer votre navigateur et avoir des stratégies qui visent à vous protéger. Vous pouvez interdire systématiquement tous les cookies sur votre navigateur, mais dans ce cas, très peu de sites continueront à fonctionner correctement, car les cookies sont aussi utiles. Mais votre navigateur permet un paramétrage plus fin. Vous pouvez étudier ces paramètres et par exemple :

- interdire les cookies tiers (ils sont souvent autorisés par défaut),
- limiter la conservation des cookies et même les effacer régulièrement

Vous pouvez également installer des modules complémentaires bloquant les publicités, les boutons de réseaux sociaux, ou les mouchards en tout genre, ...

Enfin, si vous pensez que vos droits de citoyens sont bafoués sur le web, c'est sûrement sur le plan juridique que la bataille doit avoir lieu. Vous êtes maintenant mieux armés pour rejoindre les différentes associations d'utilisateurs, ou pour interpeller les élus, participer aux débats publics sur les questions de respect de la vie privée.